

Toujours le Bon Sens

Lors du Bulletin Municipal N°2, je vous faisais part de la réforme territoriale du 16 décembre 2010 visant le rattachement des communes isolées à des Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI).

M. le Préfet a élaboré le Schéma Départemental de la Coopération Intercommunale. Il propose la création d'une Communauté de Communes regroupant toutes les communes de Cerdagne et du Capcir. Au préalable, il suggère le maintien des deux Communautés de Communes existantes (Pyrénées-Cerdagne et Capcir-Haut Conflent) auxquelles se rattachent l'ensemble des communes isolées dont nous faisons partie.

Le Conseil Municipal s'est prononcé le 02/08/11 pour la création d'une seule Communauté de Communes qui, à mon sens, est le seul gage qui puisse permettre une implication de toutes les communes pour faire face aux enjeux économiques et touristiques de la Cerdagne et du Capcir.

Comme le précise la réforme du 16 décembre 2010, la Commission Départementale de la Coopération intercommunale (CDCI) à laquelle je suis membre se prononcera sur le schéma qui sera adopté. Celui-ci devra être arrêté au plus tard le 31 décembre 2011.

Le calendrier nous permet, jusqu'au 1er juin 2013, d'adhérer au Schéma Départemental qui sera retenu. Cette période nous permettra de pouvoir faire les simulations nécessaires grâce aux éléments financiers et techniques à notre disposition pour mener à bien cette procédure intercommunale, ce qui constituera un des éléments forts de notre mandature.

Il ne faut pas oublier notre action continue pour mener à bien tous nos projets :

- Terminer les travaux de la Grand Rue
- Terminer et emménager dans la nouvelle Mairie
- Terminer et stocker les plaquettes au hangar à Bois afin d'avoir la réserve nécessaire pour l'hiver prochain
- Continuer la mise en esthétique des réseaux (Rue de la Poste)
- Sur le domaine skiable, la Société Altiservice a réhabilité la piste « La Giralte » qui sera opérationnelle dès cet hiver
- Le SIVU termine les travaux des garages et ateliers, ainsi que les mises aux normes des usines du Belvédère et du Galinéra
- La révision du PLU va continuer dès le mois de Septembre avec une finalité courant 2012

Chers administrés, vous pouvez constater que vos élus sont au cœur de l'action, quotidiennement et toujours avec le bon sens. D'ailleurs, je résumerais celle-ci en cinq mots :

- Anticipation, car il ne faut pas seulement gérer le quotidien
- Consensus, avec un Conseil Municipal privilégiant les débats
- Fermeté, même s'il faut s'exposer à la critique
- Disponibilité et humilité car on agit toujours pour la population, et non pour soi

Pour conclure, et malgré un été un peu difficile sur le plan météorologique, j'espère que celui-ci fut, avec notre concours, le plus agréable possible. À bientôt.

Le Maire
Jean-Pierre ABEL



SOMMAIRE

ÉDITORIAL	Page 1
FISCALITÉ	Pages 3
TRAVAUX	Pages 4-5
DÉCHETS	Page 6
DÉVELOPPEMENT DURABLE	Page 7
OFFICE DU TOURISME	Pages 8-12
ÉCOLE ET VIE SCOLAIRE	Pages 13-14
VIE ASSOCIATIVE	Pages 15-16
INFORMATIONS DIVERSES	Page 17-19

COMMISSIONS MUNICIPALES – VICE PRESIDENTS

Contact par mail : mairiedebolquere@wanadoo.fr

Finances / impôts	Daniel SOLA
Voirie/Matériel/Travaux/Bâtiments/Patrimoine	Jackie COLL
Urbanisme cadre de vie/Permis de construire/ Signalisation Sécurité routière	Jean-Pierre INGLES
Agriculture/Forêt/Environnement Développement durable	Serge ROSSELL
Enseignement/Ecole/Culture Sports/Loisirs/Animations/Communication	Véronique CHENAULT
Affaires sociales/Aide sociale	Laurence FABRE
Tourisme/Commerce/Artisanat Délégation de service public	Françoise MARTIN
Sécurité des pistes et générale	Philippe ESPEUT
Appels d'offres et adjudication	Joëlle GARCIA
Qualité de vie/Cohésion du territoire/Citoyenneté Vie associative	Jean-Louis BRUNET

FISCALITÉ

Le Budget Primitif 2011, adopté à l'unanimité lors de la séance du Conseil Municipal en date du 28 avril dernier, constitue une réelle continuité dans l'application des principes de gestion des deniers publics de la Commune.

La Commune continue à remplir ses nombreuses missions, avec des rentrées d'argent diminuées, fruit des réformes et du désengagement de l'État. Depuis 2003, la fiscalité locale n'a subi qu'une

seule augmentation, en 2010, de 1,20 %. Rares sont les Communes qui peuvent se prévaloir d'une telle situation.

Les taux communaux n'augmenteront pas en 2011. Chaque année, les bases fiscales sur lesquelles sont appliqués les taux (Commune, Département, Région...) subissent une majoration liée au dynamisme local et à la loi de finances. Cette année, la loi de finances introduit des transferts de taux. Les taux « Département et Région » sont ajoutés aux taux de la

Commune. Un « trop perçu » est alors calculé par les services fiscaux, pour être reversé aux communes pénalisées par la réforme de la taxe professionnelle, à travers le Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources (FNGIR). Ce sont donc près de 605 000 € qui vont être reversés à l'État en 2011 par la Commune de BOLQUÈRE. Malgré cette réforme, la Commune continue son programme d'investissement afin d'améliorer la qualité de vie de nous tous.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 5 216 644 €

Charges à caractère général	1 126 500,00
Charges de personnel	1 343 405,00
Autres charges de gestion courante	1 105 595,00
Charges financières	121 000,00
Charges exceptionnelles	9 500,00
Virement à la section d'investissement	904 693,00
FNGIR	605 951,00

RECETTE DE FONCTIONNEMENT 5 216 644 €

Atténuation de charges	35 000,00
Produits des services	91 300,00
Impôts et taxes	3 565 397,00
Dotations et participations	857 359,00
Autres produits de gestion courante	40 000,00
Produits financiers	00,00
Produits exceptionnels	00,00
Résultat reporté	567 588,00

DÉPENSES INVESTISSEMENT 3 647 813 €

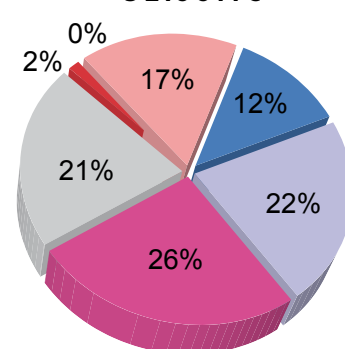
Dépenses d'équipement	3 396 813,00
Dépenses financières	251 000,00

RECETTES INVESTISSEMENT 3 647 813 €

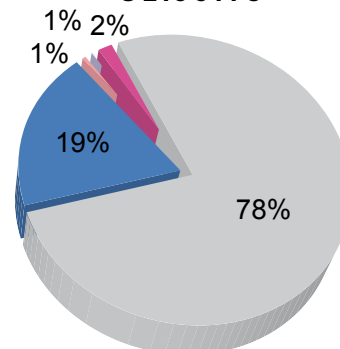
Recettes d'équipement	1 111 483,00
Recettes financières	619 509,00
Virement section fonctionnement	904 693,00
Résultat reporté	1 012 128,00

BUDGET COMMUNAL 2011

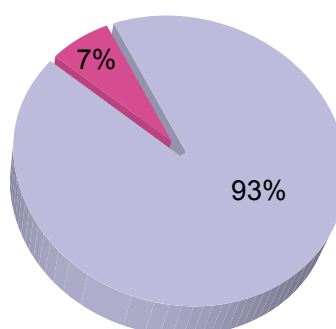
Dépenses de Fonctionnement
5 216 644 €



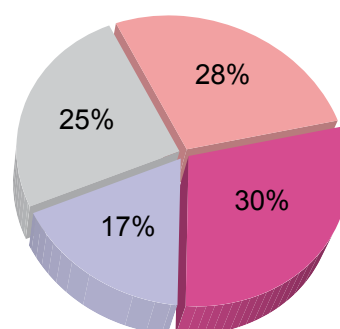
Recettes de Fonctionnement
5 216 644 €



Recettes d'investissement
3 647 813 €



Recettes d'investissement
3 647 813 €



LES TRAVAUX EN 2010/2011

Comme vous avez pu le constater, 2010 fut une grosse année concernant les travaux engagés : la grand rue, la Maison du Citoyen, la protection incendie pour le Hangar à bois au « cami de la plane ». Il y a eu aussi l'inventaire de l'état de nos voiries réseaux divers (VRD) pour planifier leur rénovation ou création ainsi que la mise en esthétique des réseaux secs. Nos objectifs sont simples : conjuguer l'amélioration du cadre de vie et le maintien des installations en état.

Travaux Grand Rue : Plusieurs paramètres nous avaient alertés sur certains dysfonctionnements des réseaux humides, ces derniers ayant été confirmés après inspection par passage caméra. Nous avons constaté de multiples défauts d'où la nécessité d'une remise en conformité.

Réseaux secs : Mise en esthétique de l'éclairage public dans une logique d'économie d'énergie (expliqué dans les travaux en régie) en partenariat avec le SYDEEL66 pour la 4ème tranche.

Téléphonie : Remise en conformité esthétique des réseaux avec la volonté de maintenir la cabine téléphonique du village, mais de la déplacer sur un site plus propice.

Voirie : Concernant la Grand Rue, l'objectif est d'assurer la sécurisation de cet axe principal de la Commune. Remise en état de la voirie de l'Avenue du Serrat de l'Ours et de la Rue du Bac. Une réflexion est en cours pour déterminer les rues à effectuer en priorité dans un futur proche (Goudronnage)

Les fontaines sur le parcours de la Grand Rue sont remplacées par des « piques » en pierres de taille. D'autres fontaines du centre du village sont



concernées par cette rénovation : Fontaine Place Pierre Patau, Fontaines Place de la Fontaine et Place du Ruisseau. Ces fontaines sont embellies par les Services Techniques.

Une fontaine sera créée à la Maison du Citoyen et une alimentation des espaces verts à ses abords est aussi prévue.

Tout ceci est desservi par un réseau d'eau non potable provenant d'anciens captages en remplacement du réseau d'eau potable, aboutissant ainsi à une économie d'eau potable et d'énergie.



Maison du Citoyen : En cours de réalisation à ce jour, elle sera opérationnelle pour la seconde moitié du mois de Septembre. La date d'inauguration sera annoncée par l'intermédiaire du site Communal et la presse ainsi que par affichage Place Pierre Patau.



Hangar de stockage plaquettes : Il est opérationnel depuis la mi - Mai pour le stockage de plaquettes énergie alimentant la chaufferie bois située à l'Ecole ; la réserve nécessaire pour l'hiver prochain devant être finalisée d'ici là. Un broyage a été effectué juste avant sa présentation lors de la Semaine du Bois (Visite sur site le vendredi 13 mai).

Tous ces travaux ont été réfléchis pour s'inscrire dans une démarche éco-citoyenne et de développement durable. Nous tenons à remercier ici tous les riverains et usagers pour la patience et la compréhension dont ils ont fait preuve durant cette période.

TRAVAUX EN RÉGIE

Travaux réseaux électriques : Chaque année l'éclairage public fait l'objet d'amélioration. Le but poursuivi est l'économie d'énergie entraînant par là une économie de coût. À titre d'exemple en 2010 l'économie est de l'ordre de 20 000 € environ, pour un montant d'investissement sur 2 ans s'approchant des 30 000 €.

Espaces Verts : Depuis plusieurs années, la Commune participe au concours départemental des villes et villages fleuris avec succès (Prix de la Première fleur en 2008, prix secondaires les années suivantes). Pour marquer l'événement Coupe du Monde de Rugby, les Services Techniques ont réalisé un Rugbyman visible depuis le rond-point de Pyrénées 2000 et salué par les joueurs de l'USAP lors de leur passage dans notre Commune.



Pour ces travaux, mais aussi pour tous les efforts fournis tout au long de l'année, que ce soit les espaces verts, le déneigement en saison, la collecte des déchets et tous les autres chantiers, la commission Travaux remercie l'ensemble du personnel communal technique et administratif.

TRAVAUX PROJETES EN 2011 - 2012

Un programme pluriannuel de travaux a été établi courant février.

Il est basé comme l'année dernière sur l'amélioration du cadre de vie, la maintenance des Voirie Réseaux Divers (VRD) ainsi que la mise en esthétique des réseaux secs. Pour des raisons d'efficacité dans le planning prévu, les efforts seront portés cette année sur la Rue de la Poste. Les rues de l'Évêque, Rue du Pont des Dames et Rue de l'Église sont programmées pour 2012.

Seconde chaufferie bois et son réseau chaleur : Elle alimentera la nouvelle Mairie - Maison du Citoyen, l'habitation du garde forestier, les vestiaires du Stade Michel Lassus ainsi que les logements sociaux situés à l'ancien Hôtel Guillamo. Le début des travaux est fixé au mois de Septembre 2011.

DÉCHETS

TRI SÉLECTIF

Nous encourageons les usagers de continuer à trier en apportant aux points d'apports volontaires un meilleur tri ce qui permettra de réduire les volumes ainsi que le coût de son traitement

- **Ordures Ménagères (OM)** : Conteneur marron
- **Emballages Ménagers Recyclables (EMR)** : Colonne jaune
- **Verre** : Colonne verte



ENCOMBRANTS

Une collecte est effectuée le dernier Vendredi du mois. Si transporter ces derniers à la déchetterie vous est impossible, veuillez contacter la Mairie pour de plus amples renseignements. Il est indispensable de passer par la Mairie pour cette relève ; tout dépôt non signalé à côté d'une colonne ou Point d'Apport Volontaire fera l'objet de mesures.

COMPOSTEURS

Toujours disponibles au prix de 15€ et, nouveauté, désormais en bois. Il faut contacter la Mairie par téléphone ou se présenter à l'Accueil en indiquant ses coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone).

La Mairie poursuit par ailleurs sa réflexion sur le mode de collecte et les habitudes à adopter pour le rendre plus efficace. En partenariat avec le SYDETOM66, des actions seront portées à votre connaissance, bien au-delà du simple tri et en accord avec l'éco-citoyenneté que la Commune de Bolquère-Pyrénées 2000 veut promouvoir.

Jackie Coll

DÉVELOPPEMENT DURABLE

La Commune de Bolquère - Pyrénées 2000 n'hésite pas à investir et à informer précisément ses administrés, afin de restituer l'image d'une gestion intelligente, durable et respectueuse de son espace naturel.

Celui-ci, cœur de notre développement économique et social, peut être dangereusement mis en péril par les activités humaines.

Concilier alors des aménagements notamment touristiques, nécessaires au développement, et le respect du milieu montagnard constitue un vrai défi.

Le Conseil Municipal a poursuivi les actions que nous avons énoncées lors du précédent Magazine, et qu'explicite dans la rubrique « Travaux », que cela soit la rénovation du parc d'éclairage ou encore la création d'une deuxième chaufferie bois ainsi que la création d'un hangar à bois pour le stockage des plaquettes.

Dans un souci de cohérence, j'ai exposé lors du conseil municipal du 7 juin les avantages pour la Commune d'adhérer à la Charte nationale en faveur du Développement Durable en station de montagne.

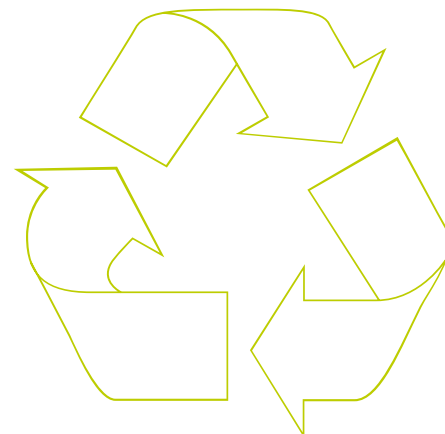
Celle-ci est le fruit d'un travail commun entre l'Association Nationale des Maires des

Stations de Montagne (ANMSM) et l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) avec qui la Commune est en relation, notamment lors des opérations de mise en place d'énergies renouvelables (Chaufferie bois, réseau de chaleur et hangar à bois avec des subventions allouées à la Commune par cette même Agence). D'autres intervenants font partie de ce comité national d'application de la charte, je pense notamment à la Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme, l'Association Mountain Riders ou encore la Direction Interministérielle à l'Aménagement et à la Compétitivité des Territoires (DIACT).

La Charte regroupe près de 130 actions réparties en 8 points principaux :

- Aménagement durable
- Habitat respectueux
- Espaces naturels préservés
- Eco consommation d'eau et d'énergie
- Transports optimisés
- Tourisme responsable
- Sensibilisation à l'environnement
- Fonctionnement transparent

Actuellement, plus d'une vingtaine de stations de tous les massifs ont adhéré à la Charte : des Alpes comme La Clusaz, Bourg St Maurice, Val d'Isère



ou Isola 2000 ; Gérardmer ou la Bresse pour les Vosges ; Besse et le Mont Dore pour le Massif Central ; Saint-Lary Soulan, Ustou ou encore Font-Romeu et Les Angles pour les Pyrénées. Certains points de cette Charte sont déjà appliqués par la Commune (assainissement de l'eau, tri sélectif et compostage, chauffage au bois, prévention sur les pistes) ou en passe de l'être. De plus la Charte demande l'établissement d'un comité local de suivi et d'application où tout le monde aura droit à la parole : les élus, mais aussi les hébergeurs, les commerçants, les agriculteurs, les associations locales...

En ma qualité de référent local (désigné par le Conseil Municipal) je ne manquerais pas de vous informer sur les actions poursuivies et les nouveaux axes à mettre en place.

Serge Rossell

OFFICE DU TOURISME



LE CHIFFRE DE L'HIVER

21 108 :

C'est le nombre de visiteurs accueillis à l'Office de Tourisme l'hiver dernier. Parmi eux, près de 7 036 ont été informés au comptoir.

(Période de référence du 1er octobre 2010 au 31 mars 2011)

APRÈS CE CHIFFRE, C'EST L'HEURE DE DRESSER UN BILAN DE CETTE SAISON DE SKI 2010-2011.

Globalement, le bilan de la saison 2011 est positif sans toutefois être exceptionnel.

Malgré des chutes de neige assez peu importantes, le domaine a fonctionné en moyenne avec 38 pistes de ski sur 44 de l'ouverture à la fermeture (soit 85 % d'ouverture).

Le travail de la Société Altiservice est à souligner car l'entretien des pistes est primordial notamment quand la neige naturelle manque, d'où l'importance des investissements sur les canons à neige, et même si les temps ont changé, il n'est pas inutile de rappeler que Pyrénées 2000 à l'époque a été la 1ère Station des Pyrénées à se doter de canons à neige, c'était visionnaire au regard du poids économique du ski.

On peut toutefois regretter que l'enneigement naturel ait été faible ce qui a pénalisé les activités nordiques cette saison.

Pour la période des vacances de Noël le constat est récurrent : la fréquentation est toujours plus importante la 2ème semaine avec un calendrier peu favorable cette année, il en va de même pour les vacances de Février assez réussies sur les zones de Toulouse, Montpellier, Nantes, la communication reste à développer sur d'autres zones.

Concernant le mois de Janvier, nous aurions pu avoir une fréquentation supérieure, sans doute aurions-nous dû communiquer davantage et créer une synergie avec Altiservice et Font-Romeu, chacun ayant sa part de responsabilité...

Il ne faut pas oublier que nous sommes dans un secteur très concurrentiel, que le client est devenu zappeur, que nous évoluons dans un contexte mondialisé et que les nouvelles technologies de l'information et de la communication n'ont fait qu'amplifier tout cela !

Les animations ont été largement appréciées par les petits et les grands, ce qui est un challenge à renouveler à chaque saison.

L'ECHO DE L'ÉTÉ

L'Équipe de l'Office a beaucoup travaillé pour mettre en place la programmation de la saison estivale et espère avoir fait de cet été un été riche en émotions, aussi agréable que possible à la fois pour les vacanciers et pour les habitants malgré certaines contraintes qui accompagnent obligatoirement l'organisation de rendez-vous de ce type.

LES ANIMATIONS: LES NOUVEAUTÉS

Cet été, nous l'avons voulu riche et dense, avec un été durant lequel les enfants sont encore plus à l'honneur que les années précédentes, avec des temps forts qui perdurent et évoluent et avec des nouveautés qui nous l'espérons vous ont plu car certaines sont originales, et puis nous sommes à l'écoute pour ce qui a été réussi comme

pour ce qui a rencontré moins de succès. Le bilan se fera par définition à la fin de l'été, mais soyez certains que tout a été mis en œuvre encore une fois pour accroître et développer la fréquentation touristique de notre Commune et pour vous, habitants de Bolquère, car il est important que vous aussi soyez présents aux manifestations.

Suite p.9 >>>

Bienvenue à Bolquère Pyrénées 2000



www.pyrenees2000.com

LE VILLAGE DES ENFANTS

Du 13 juillet au 28 août

• **Tous les jours de
14h à 18h (sauf les
17/07, 24/07, 07/08, 14/08
et 15/08 : 10-12h et
14-18h)**

**Rendez-vous au pied
des pistes – Tarif :
4€ l'accès.**

Un village avec plus de jeux
et d'animations qu'en 2010.
Espace sécurisé et encadré
avec jeux gonflables pour
les tous petits, pour les
8/11 ans et pour les ados,
des jeux géants en bois,
un grand espace lego, 3
chalets avec jeux pour les
plus petits, jeux de société,
atelier créa bricolage, cui-
sine...



LE FESTIVAL DES ENFANTS, 3 JOURS D'ACTIVITES !

Vendredi 26, Samedi 27 et Dimanche 28 août

De 11 à 12h30 et de 14 à 19h – Rendez-vous au pied des pistes.

C'est une montagne voire même une avalanche d'activités qui attend vos tous petits et un peu plus grands : c'est « LE festival » dédié aux enfants de 3 à 15 ans à ne pas rater ! Au programme : un village entier composé d'ateliers des plus sportifs aux plus pédagogiques en passant par les plus gourmands. En quatre mots, les enfants sont rois ! Au menu : espace pitchoun dès 6 mois, espace théâtre et contes, espace « petits cuistots », espace « brico-récupération », espace des sens, jeux gonflables, escalade, espace sports avec football, golf, show bmx,...

NOUVEAU

LE PASS'MONTAGNE

S'amuser et apprendre tels sont les objectifs de ce pass' proposé cet été (du 05/07 au 26/08) aux 6-12 ans.

C'est un passeport qui regroupe 4 activités :

- **Atelier miel**
- **Tétée des veaux**
- **Visite à la ferme, atelier fabrication du pain et goûter fermier**
- **Randonnée encadrée**

Avec ce « compagnon de vacances », les enfants ont découvert les secrets de fabrication du miel, ils ont assisté à la tétée des veaux. Ils ont fabriqué le pain à la ferme, goûté aux plaisirs simple d'un goûter fermier... et l'aventure a continué jusqu'au vendredi où ils sont partis, accompagnés d'un professionnel de la montagne, sur les traces des animaux en montagne.



LES GRANDS RENDEZ-VOUS DE CETTE SAISON !

Juillet

- **Dimanche 17:**
La Fête de la Montagne
- **Dimanche 24 :**
Grand Marché et Vide grenier
- **Dimanche 31:** Festa Catalana

Août

- **Dimanche 7 :**
Pyrénées 2000 en roues libres
- **Dimanche 14 :**
Grand Marché et Vide grenier
- **Jeudi 18 :** Foire Bio



CONFÉRENCES À PYRÉNÉES 2000

Tous les mardis soirs à 20h30 du 05/07 au 30/08 gratuit

Juillet

- **12/07:**
Géologie
- **19/07 :**
L'Art roman en Pays Catalan
- **26/07 :**
Les forteresses cathares

Août

- **2/08:** Faune et flore des Pyrénées Catalanes
- **9/08:** Histoire des Vins du Roussillon
- **16/08 :** Autour du Train Jaune
- **23/08:** Géologie
- **30/08 :** Les Fleurs sauvages

LES CONCERTS AU VILLAGE

Tous les jeudis soirs à 20h30 du 07/07 au 25/08

Juillet

- Jeudi 7 :** Eric el Catala
- Vendredi 15 :**
La Chorale de Cabestany
- Jeudi 21 :**
Duo Guitare/soprano avec Philippe Mouratoglou et Ariane Wohlluther
- Jeudi 28 :** Trio de Choc

Août

- Jeudi 4 :** Alma Ritano
- Jeudi 11 :** Al Chemist
- Jeudi 25 :** Eric el Catala

LES RALLYES

Tous les lundis du 04/07 au 29/08

course d'orientation ayant pour thématique la montagne, la faune, la flore avec une grillade à l'étang du Ticou : un moment convivial accessible à tous en famille dès 6 ans !

NOUVEAU

EN COURS

Le futur site internet prend forme...

La création du nouveau site internet de l'Office de Tourisme se poursuit et nous espérons une mise en ligne de cette nouvelle version pour cet hiver. Nous sommes bien évidemment conscients que cet outil est indispensable pour mener à bien une politique touristique et commerciale et qu'il reste notre priorité. Parfois certaines choses prennent plus de temps que prévu mais avec de la patience, tout vient à point à qui sait attendre...

L'Office de Tourisme est sur Facebook depuis Février : devenez fan et retrouvez toute l'actu' de la station !

SANS OUBLIER...

Stage photo, atelier culinaire spécial cargolade, baptêmes en hélicoptères, rallyes pédestres Ainsi que ...les nombreuses activités proposées par le complexe et base de loisirs du Termanal des Loisirs pour les Petits Lutins (6-9 ans), le Club Junior (9-12 ans) sans oublier les ados



CLINS D'ŒIL

- **Le Jeudi 14 Juillet** : «Repas spectacle et Bal du 14 juillet » organisé par le Comité d'Animations à la salle polyvalente au village avec, pour la seconde année, les danses folkloriques catalanes sur le parvis de l'église.
- **Le 1er Août** : le rendez-vous traditionnel avec embrasement du clocher et feu d'artifice

Mémento / L'Office « pratique »



Office de Tourisme de Pyrénées 2000
BP 12 - Av. du serrat de l'Ours - 66210 Bolquère
Tél : 04 68 30 12 42
Fax : 04 68 30 16 84
infos@pyrenees2000.com
L'Equipe est à votre service en Juillet/Août tous les jours



Termanal des Loisirs
Av. du Grand Termanal - 66210 Bolquère
Tél / Fax : 04 68 30 39 70
termanal@hotmail.com
Du 4 juillet au 3 septembre : Tous les jours : 9-20h sauf les samedis /dimanches (10 -12h et 14-19h) et les mardis (9-22h)

www.pyrenees2000.com



ÉCOLE ET VIE SCOLAIRE

ENTRE TRAVAIL ET QUIÉTUDE

L'ÉCOLE DE BOLQUÈRE, UN SITE ENCORE PRIVILÉGIÉ...

À l'heure où les fermetures de classes menacent de nombreuses écoles de Cerdagne-Capcir, l'école de Bolquère fait encore figure de privilégiée avec ses 3 classes d'élémentaire à double niveau et sa classe unique de maternelle. 92 élèves en moyenne sur 2011, un effectif qui permet encore de préserver les postes existants.

Même si la municipalité positionne l'école parmi ses priorités absolues, le contexte socio-économique local, difficilement maîtrisable, influe directement sur les effectifs, qui malgré tout sont en hausse depuis 2 ans.



LA VILLE CONTINUE LES INVESTISSEMENTS ET TRAVAUX SUR L'ÉCOLE

La cour des maternelles a été transformée, d'un coup de baguette magique, en aire de jeux féerique grâce à l'imagination et à l'habileté des services techniques de la Mairie (camion de pompiers, locomotive et avion en bois coloré)

- **Achat et installation de rideaux occultant pour les projections audiovisuelles,**
- **Aménagement d'une salle de stockage du matériel de l'association des parents d'élèves,**
- **Installation de râteliers à skis pendant la saison d'hiver dans le hall de l'école,**
- **Autres divers menus travaux.**

BUDGET ÉCOLE

À côté des investissements réalisés par la municipalité, l'équipe enseignante compose avec un budget de fonctionnement annuel qui avoisine les 150 000€. Ce budget permet de prendre en charge :

- Les achats de fournitures scolaires (cahiers, stylos, classeurs,...)
- L'achat de petit matériel (tableaux, matériel pédagogique,...)
- Les charges de personnel (assistantes maternelles, personnel affecté à la cantine, à l'entretien des locaux et à la garderie) : soit 5 personnes,
- Les dépenses d'énergie,
- L'ensemble des activités linguistiques, culturelles, artistiques et sportives (intervenants et transport).

BILAN DE L'INTRODUCTION DE L'ANGLAIS ET DU CATALAN DÈS LA MATERNELLE

Depuis la rentrée 2008, la municipalité a insufflé l'introduction de deux langues vivantes à l'école dès la maternelle, en finançant la contractualisation de deux intervenants : un intervenant en anglais, un intervenant en catalan assurant 1/2 heure pour chaque langue en maternelle et une heure dédoublée par classe en élémentaire.

Si les programmes officiels imposent l'introduction d'une langue vivante dès le CE1, il semblait intéressant de tenter l'expérience de la dualité des langues, avec à côté du catalan, l'incontournable anglais. Le but n'était toutefois pas d'empiéter sur les autres enseignements (l'organisation « décroisonnée » permet aux professeurs d'école de continuer leurs cours en groupes en parallèle avec les cours de langues), et de ne pas tomber dans le parfois contesté bilinguisme. L'équipe pédagogique dresse un bilan unanimement élogieux de cette expérience qui se pérennise :

La qualité des intervenants permet d'assurer une animation différenciée et une bonne prononciation dès la maternelle. Les enseignants estiment ne pas posséder les compétences nécessaires pour parvenir à un tel résultat.

L'introduction de deux langues dès la maternelle permet, notamment via l'apprentissage de comptines, un « bain d'oral » qui promet une capacité d'adaptation au trilinguisme.

Journées de prévention routière en septembre...

2 Journées placées sous le signe de la Prévention Routière, les 29 et 30 septembre, sont organisées pour les effectifs de l'école communale mais aussi celle voisine de Saillagouse (Voir pour cela la rubrique Infos diverses)

REMERCIEMENTS...

L'équipe municipale tient à saluer l'initiative de la classe de mer à Saint-Cyprien les 30, 31 mars et 1er avril derniers !

Coup de chapeau également à l'association des parents d'élèves, présidée par Sylvie Fayer, pour ses multiples initiatives (rifle et spectacle de Noël, Carnaval, vide-grenier et kermesse de l'école). Chaque année, une partie du budget de l'association est consacrée à l'achat de matériel périscolaire affecté à l'école (appareil photo, vidéoprojecteur, sono,...).

Véronique CHENAULT

VIE ASSOCIATIVE

LES AXES D'UNE POLITIQUE ASSOCIATIVE AFFIRMÉE

Soutenir le dynamisme du tissu associatif local est une priorité pour la commune de Bolquère - Pyrénées 2000

La Commune subventionne chaque année une vingtaine d'associations communales ou ayant leur siège dans des communes voisines, à hauteur d'un montant total de 51.750 € pour l'exercice 2011. 11 associations à vocation culturelle ou sociale et 11 associations sportives ont reçu cette année une subvention.

The image shows two overlapping forms titled 'CRÉATION d'une ASSOCIATION DÉCLARATION PRÉALABLE'. The forms are from the 'J.O.A.F.E.' (Journal Officiel des Associations et Fondations d'Entreprise). They contain sections for '1 - INFORMATIONS PUBLIÉES AU J.O.A.F.E.' with fields for 'TITRE', 'OBJET', and 'SIEGE SOCIAL'. The 'SIEGE SOCIAL' section includes fields for 'Espace, enclos, appartement', 'N°', 'Extension', 'Type de voie', 'Lieu-dit ou solle postale', 'Code postal', 'Commune', and 'Localité'. There are also fields for 'Site INTERNET' and 'Fiscale'. The forms are marked with '1 - INFORMATIONS PUBLIÉES AU J.O.A.F.E.' and 'Veuillez compléter la page suivante < 1/3'.

la commune...

Depuis deux ans, les élus ont mis en place une politique associative axée sur l'animation d'activités et de projets sur la Commune. En effet, les critères d'attribution de subvention reposent sur la nécessité pour les associations dont le siège n'est pas situé sur la Commune de participer à la vie locale à travers des projets de différentes natures (activités, événements sportifs ou culturels, participation à des animations touristiques,...)

À cet effet, ces associations peuvent bénéficier d'un appui de la part de l'Office de Tourisme de Pyrénées 2000, en terme de communication : prise en charge de 2 banderoles, aide à la production d'affiches ou de flyers (comportant le logo de la Commune),... En contrepartie, les associations organisatrices d'événement s'engagent à communiquer sur la Commune, par tout moyen (site internet, mails, presse,...)

Les bonnes infos font les bons dossiers...

Les associations concernées par les critères d'attribution doivent se conformer au dépôt d'un dossier fourni par la Commune au début de chaque année civile. Ce dossier peut paraître long et fastidieux, mais comporte des informations indispensables à la prise de décision des membres du conseil municipal votant les subventions. En outre, les communes se doivent de

Suite p.16 >>>

<<< *Suite de la p.15*

justifier et de contrôler l'attribution de l'argent public aux structures associatives. À cet effet, toute collectivité doit s'assurer du sérieux dans la gestion et la direction des associations qu'elle subventionne, doit s'informer sur l'importance de son activité et sur ses autres sources de financement. Enfin, l'association doit préciser et justifier le montant de subvention demandé (toute demande sans précision de montant est rejetée).

Petits conseils...

Les dossiers de demande de subvention sont souvent incomplets et pourtant, toutes les informations demandées sont examinées.

« Ne négligez pas vos comptes »

Il est important de présenter un compte de résultat équilibré et détaillé, gage d'une saine gestion de l'entreprise associative. En particulier, la rubrique « subventions » doit faire apparaître la ventilation des différentes subventions reçues (différentes

subventions communales, départementales, régionales,...) Les communes n'ont pas vocation à subventionner à 100 % les associations ; et même si le subventionnement départemental et régional est fastidieux et se tarit au fil des années, il ne faut pas pour autant baisser les bras... Sachez que les services de la Mairie restent à la disposition du bureau directeur pour tout conseil concernant la tenue des comptes de l'association.

« Identifiez vos dirigeants »...

Président, secrétaire et trésorier doivent être clairement identifiables et joignables en cas de demande de renseignement complémentaire.

« Justifiez le montant de subvention demandé »...

Il est indispensable de motiver la demande de subvention à la fois dans les comptes (de l'exercice écoulé et dans les comptes prévisionnels) et dans la présentation des projets. Notamment, toute augmentation du montant d'un an sur l'autre nécessite

une justification explicite. En l'occurrence, le contexte économique a conduit le conseil municipal à adopter pour les subventions 2011 une attitude de rigueur en ne votant aucune augmentation de subvention.

« Précisez la domiciliation de vos adhérents »...

Le nombre de Bolquérois et/ou Bolquéroises adhérant à l'association peut-être décisif lors de l'attribution des subventions, surtout si celle-ci n'est pas établie sur le village ou propose une activité régulière sur le territoire communal.

Pour conclure, il faut ici remercier toutes les associations, les bénévoles ainsi que les volontaires pour leur implication dans les diverses animations proposées tout au long de l'année.

Véronique CHENAULT

INFOS DIVERSES

REMANIEMENT DU CADASTRE

Les travaux de remaniement du cadastre initiés par les services fiscaux en 2009 touchent à leur fin. Ceux-ci avaient pour but d'affiner et de mettre à jour les données fiscales du plan.

Chaque propriétaire possédant des parcelles dans la zone remaniée doit recevoir une lettre lui indiquant les nouvelles désignations de ses biens et les nouvelles superficies résultant des travaux.

Afin de mieux comprendre les différences qui peuvent exister entre la situation ancienne et nouvelle, voici quelques explications concernant l'élaboration des nouveaux plans.

Ces derniers ont été réalisés à partir de photographies aériennes traitées dans des appareils de très haute précision. Plusieurs géomètres ont ensuite parcouru le terrain afin de compléter tous les détails manquants sur les plans obtenus à partir de ces photographies.

Cette méthode permet d'obtenir un plan répondant à une précision conforme au dernier arrêté de tolérance en vigueur

soit en moyenne 15 cm pour une échelle de 1/1000ème sur des éléments parfaitement définis (clôture, murs...) et 40 cm pour une échelle de 1/2000ème dans les mêmes conditions.

Il s'agit d'une précision moyenne : si toutefois vous constatez une discordance frappante sur une mesure de votre parcelle, sur la position d'une de ses limites en venant consulter les nouveaux plans affichés à l'Agence Postale Communale du Village aux dates précisées ci-dessous, il vous appartient de le signaler au géomètre présent lors de la semaine de réception du public. Il vous apportera les explications nécessaires ou corrigera une éventuelle erreur.

Le plan étant informatisé, les surfaces cadastrales nouvelles sont obtenues grâce aux coordonnées des sommets des parcelles. Ceci assure une précision de l'ordre de quelques dizaines de m² pour 1 hectare, bien supérieure à ce qui se faisait lors de l'élaboration

du dernier plan cadastral. Les parcelles qui avaient fait l'objet d'un arpentage connu du service conservent leur surface arpentée.

La précision du nouveau plan par rapport à l'ancien et le nouveau mode de détermination de surface font qu'il est très fréquent de ne pas retrouver la même contenance cadastrale.

Ces écarts entre la superficie ancienne et nouvelle, de l'ordre de 3 à 5 % en général, peuvent atteindre 10 à 15 % dans certaines zones de la Commune où l'ancien plan était assez imprécis.

Toutefois, si vous constatez un écart anormal entre la situation ancienne et la nouvelle, il est important de venir demander des renseignements et explications lors de la semaine de réception du public. Il peut évidemment s'agir d'une erreur qui sera alors corrigée.

Suite p.18 >>>

<<< Suite de la p.17

Le relevé parcellaire est à renvoyer dans tous les cas à l'adresse indiquée muni de votre signature et d'éventuelles observations. À défaut cela vous priverait de toutes possibilités de recours et entraînerait la rectification d'éventuelles erreurs à vos frais.

Le service du Cadastre remercie les habitants de la Commune pour leur collaboration et leur compréhension, tout au long de ces travaux.

Aussi, vous êtes invité à venir consulter les « nouveaux » plans dans les locaux de l'agence postale communale du village située Grand'Rue du 18 juillet au 31 août de 9h à 12h et de 13h30 à 15h, le samedi de 9h à 12h.

Afin de répondre à vos questions, les géomètres du cadastre assureront une permanence du 5 au 10 septembre, à la salle du conseil municipal de 14h à 17h 30. La date limite de renvoi des imprimés est fixée au 26 septembre.

Enfin ce remaniement se clôturera par la phase obligatoire de l'enquête publique, nous ne manquerons pas de vous tenir informés.

JOURNÉES PRÉVENTION ROUTIÈRE DES 29-30/09 ET 01/10

Trois journées pour que petits et grands puissent connaître tous les aspects de la prévention et les bonnes pratiques à acquérir sur la route.

Les journées des jeudi 29 et vendredi 30 septembre concerneront les écoles de Bolquère et Saillagouse avec au programme : diaporamas sur la sécurité routière, parcours routier à vélo, testochoc, voiture-tonneau, simulation radar, atelier bus. Toutes ces animations seront centralisées sur l'école communale de Bolquère et le Cami d'Odeillo. Elles seront conclues l'après-midi du Vendredi par une simulation d'accident avec intervention des Pompiers et du Samu.

La journée Adulte se déroulera dans la continuité des journées Ecoles le Samedi 1er Octobre. Il sera proposé aux participants de revoir les fondamentaux théoriques et pratiques par le biais d'ateliers : test de code, démonstration du matériel de prévention, et parcours sur la Commune.

Ces journées sont à l'initiative de la Mairie de Bolquère, en partenariat avec l'Association Prévention Routière 66, La Gendarmerie Nationale, les services du Samu et du SDIS66 ainsi que les Transports Cerdans, les auto-écoles des Cimes, Cerdagne-Capcir et Lydie.

L'inscription (gratuite) pour la journée Adulte s'effectue à l'Accueil de la Mairie ou par mail : courriel@mairiedebolquere.com (Nombre limité d'inscriptions à 40 personnes)

LE VOYAGE DES AÎNÉS

C'est avec un grand plaisir et avec le soutien de la Commune que nous pouvons annoncer le prochain voyage de nos Aînés début octobre 2011 : destination la Camargue avec un séjour à Aigues-Mortes. Les personnes concernées seront rapidement contactées pour les inscriptions. Nous espérons bien entendu être aussi nombreux que l'an passé !

Joëlle Garcia

BON PLAN

Afin de bénéficier, sur certaines périodes, jusqu'à 50% de réduction sur votre prochain forfait, il vous suffit de découper et retourner ce coupon à : **ALTISERVICE Font-Romeu/ Pyrénées 2000 les aires** BP 60 - 66210 Font-Romeu

HORAIRES AGENCES POSTALES COMMUNALES

• AGENCE DU BOLQUÈRE :

Grand Rue, Bolquère.

Tél. 04-68-30-09-50.

L'agence postale dispose d'un poste d'accès gratuit à Internet ainsi que du WIFI.

HORAIRES D'OUVERTURE

Haute saison (juillet à août et de décembre à avril)

Du lundi au vendredi

de 9h à 12h et de 13h30 à 15h.

Le samedi de 9h à 11h30

Basse saison

Du lundi au vendredi de 9h à

11h30 et de 13h30 à 15h

• AGENCE DE PYRÉNÉES2000 :

Avenue du Serrat de l'Ours, Pyrénées 2000.

Tel : 04-68-30-30-31.

HORAIRES D'OUVERTURE

Haute saison (juillet à août et de décembre à avril)

Du lundi au vendredi

de 10h à 12h et de 14h à 16h.

Le samedi de 10h à 11h30

Basse saison

Du lundi au vendredi

de 10h à 12h

CARTE MYALTI GRATUITE pour les résidents secondaires des communes de Font-Romeu et de Bolquère.



skiez malin, payez moins

jusqu'à
50%
de réduction

finis les
passages
aux caisses

Pour bénéficier de cette offre, merci de renvoyer ce coupon à : **ALTISERVICE FRP2000**

Les Aires - BP 60 - 66120 Font-Romeu

Nom :

Prénom :

Adresse :

e-mail : @

altiservice.com

altiservice
professions montagne

DÉCÈS

COLL Lucien le 21/04/11

TUSET Albert le 30/07/11

NAISSANCES :

LE GOFF (GAILLARD) Lilwenn le 28/04/11

Mariages :

GALAUP Yves et **GENERO** Arlette le 11/05/11

FALCK Kim et **TALEYSON** Delphine le 18/06/11

CASALS Nicolas et **MONNIN** Vanessa le 25/06/11

HEYSCH Rémi et **ACEITUNO** Marie-José le 09/07/11

DUTILLEUL Gérard et **HOURANTIER** Christine le 23/07/11



Coordonnées Mairie : 1 Place Pierre Patau 66210 Bolquère
 Tel : 04 68 30 05 53 – Fax : 04 68 30 61 79
mairiedebolquere@wanadoo.fr

Directeur publication : M. ABEL Jean-Pierre
 Crédit Photos : Mairie de Bolquère, Office de Tourisme Bolquère-Pyrénées2000, Ecole communale
 Impression : Imprimerie Altiprint Cerdagne-Capcir